

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

2 décembre 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle l'Accueil, lundi le 2 décembre 2024, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

MM. les conseillers Tony Rancourt et Réal Rancourt
M^{mes} les conseillères Francine Vallières, Valérie Rancourt et Priscillia Lefebvre

Était absent : M. le conseiller Hugh Fortier

M^{mes} Katy Rivard greffière-trésorière/directrice générale et Jessica Couillard greffière-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2024-12-139 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Priscillia Lefebvre, appuyé par Francine Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2024-12-140 Demande du Club de motoneige les Aventuriers

Le club de motoneige Les Aventuriers a fait une demande pour acquérir gratuitement une douzaine des anciennes tables de la salle l'Accueil. Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter cette demande.

2024-12-141 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2024

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Francine Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2024 soit adopté tel que rédigé.

2024-12-142 Approbation des comptes

Il est proposé par Tony Rancourt, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 144 114.74 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés tel que présentés.

2024-12-143 Taxes à recevoir au 2 décembre 2024

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Francine Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes de taxes à recevoir avec arrérages et intérêts au 2 décembre 2024 présentés par la greffière-trésorière/directrice générale au montant total de 31 685.77 \$ soient acceptés.

Un avis de rappel à chacun des propriétaires ayant des taxes à payer a été envoyé à tous les mois.

Avis de motion

Avis de motion est donné par le maire, M. Pierre Godbout qu'à une séance subséquente, il sera adopté un règlement établissant le taux de taxes et la tarification des différents services municipaux pour l'exercice financier 2025.

2024-12-144 Autorisation de procéder à une demande d'emprunt temporaire

- ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à des travaux qui seront rembourser par le programme TECQ 2019-2024;
- ATTENDU QUE la municipalité doit assumer des paiements dus pour les travaux effectués dans le cadre du projet ;
- ATTENDU QUE le remboursement de ces sommes sera effectué lors de la réception des sommes en mars 2025 suite à la reddition;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Poularies procède à une demande d'emprunt temporaire à la caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest au montant de 949 206\$.

Il est également proposé et résolu que le maire M. Pierre Godbout et la secrétaire-trésorière/ directrice générale M^{me} Katy Rivard soient autorisés à signer conjointement tous les documents nécessaires relatifs à cette demande pour et au nom de la municipalité de Poularies.

2024-12-145 PAVL – Volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale

- ATTENDU QUE la municipalité de Poularies a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;
- ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;
- ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;
- ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;
- ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;
- ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2024 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;
- ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;
- ATTENDU QUE si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;
- ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Francine Vallières, appuyée par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Poularies approuve les dépenses d'un montant de 22 012 \$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

2024-12-146 Remplacement d’un ordinateur

Considérant que l’ordinateur de la directrice générale est le serveur pour les autres employés de la municipalité. Cet ordinateur a été acheté en 2011 et réparé en 2020, cependant il est très lent et par le fait même ralenti les autres. Donc afin que le tout soit fonctionnel et surtout ne pas risquer de perdre toutes les informations, il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Tony Rancourt et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’autoriser la dépense pour le remplacement de cet ordinateur, le montant est de 1 509.93 \$ avant taxes.

2024-12-147 Renouvellement des services de la SPCA

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l’unanimité des conseillers présents d'autoriser le renouvellement de l’adhésion avec la SPCA d’Abitibi-Ouest. Pour 2025 le coût de l’adhésion est de 3 148 \$.

2024-12-148 Calendrier des séances ordinaire de 2025

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l’unanimité que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2025. Ces séances débuteront à 20 h:

Lundi 13 janvier;	Lundi 7 juillet;
Lundi 3 février;	Mardi 5 août;
Lundi 3 mars;	Mardi 2 septembre;
Lundi 7 avril;	Mercredi 1 ^{er} octobre;
Lundi 5 mai;	Lundi 3 novembre;
Lundi 2 juin;	Lundi 1 ^{er} décembre.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

2024-12-149 Acceptation l’états financiers 2023 de l'O.M.H. de l'arc-en-ciel

Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Tony Rancourt et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’approuver le rapport financier 2023 de l’Office municipal d’habitation de Poularies, présenté par la secrétaire-trésorière.

2024-12-150 Achat de manteau

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l’unanimité des conseillers présents d'autoriser l’achat de manteau pour les employés régulier, cette dépense est estimée à 800 \$ avant taxes.

2024-12-151 Fabrication d’une surfaceuse

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Tony Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d’autoriser la fabrication d’une surfaceuse pour la patinoire. La dépense est estimée entre 300 \$ et 500 \$ pour la fabrication d’une nouvelle remorque muni d’un baril.

2024-12-152 Pelle à neige pour tracteur

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Francine Vallières et résolu à l’unanimité des conseillers présents d'autoriser l’achat de la nouvelle pelle pour le tracteur, cette dépense est estimée à 2 200 \$ avant taxes.

2024-12-153 Responsable de la bibliothèque

Suite à la démission de M^{me} Valérie Rancourt au poste de responsable de la bibliothèque municipale, il est proposé par Tony Rancourt, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter cette démission. La décision de nommer un ou une responsable à l'interne ou non sera prise ultérieurement.

Séance de travail

Il est convenu qu'une séance de travail ait lieu le 9 décembre 2024 à 19 h, concernant la préparation du budget. De plus, une séance extraordinaire aura lieu lundi le 16 décembre à 19h.

2024-12-154 Ajournement de l'assemblée

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Tony Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit ajournée au lundi 16 décembre 2024 à 19h15, il est 21h

Maire _____ **Greffière trésorière/dir.gén.** _____

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2)